

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026
COMMUNE DE TAISSY

La réunion a débuté le 12 mai 2026 à 18H30 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

Étaient présents : M. BARRIER Patrice, M. GA Thierry, Mme BARRERE Céline, M. VIELLARD Vincent, Mme CHALENÇON Danièle, M. CLAUDON Eric, M. DAVID Thierry, Mme DESCHAMPS Isabelle, Mme MICHEL Rafaële, M BARTHELEMY Jérôme, M. BOSSER Stéphane, Mme ROUX Salima, Mme DENHEZ Delphine, Mme BROCHET Madeleine, M. GUELI Marco, Mme ADRIANT Sylvie, M. TREMBLIN Benoît, Mme DELAIR Alexandra,

Membres absents excusés :

M. TIAFFAY Patrice donne procuration à Mme BARRERE Céline

Mme BARRERE Céline a été nommée secrétaire de séance

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 28 avril 2026 à l'approbation des élus après prise en compte éventuelle de leurs remarques.
Le procès-verbal est adopté.

II. DELIBERATIONS

1°) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE REIMS POUR UNE ADHESION AU DISPOSITIF « REIMS ACTIV ETE »

La ville de Reims organise comme chaque année de nombreuses actions et manifestations à la carte à destination des jeunes de 7 à 17 ans, sous le dispositif nommé « Reims Activ' été »
Les Communes rattachées au Grand Reims ont la possibilité de signer une convention avec la ville de Reims afin de permettre à leurs jeunes administrés de participer à ce dispositif ouvert du 6 juillet au 21 août 2026, contre une facturation de 170, 00 euros par jeune, à la Commune.
Charge pour la Commune ensuite de refacturer cette somme aux familles concernées ou d'en prendre en charge une partie.
Le conseil doit autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion à ce dispositif.

Adopté par dix-neuf voix pour

2) VOTE DES TARIFS POUR LES SORTIES ET ACTIVITES SPECIFIQUES DU CENTRE AEREPOUR L'ETE 2026

Chaque été, le centre de loisirs organise des sorties et des activités spécifiques pour les jeunes inscrits. Certaines sorties nécessitent un transport payant des entrées payantes du personnel en nombre. Il est donc nécessaire de fixer le coût de la participation des familles pour les différentes sorties et activités proposées pour l'été 2026 selon les propositions suivantes.

Block Race, 10 juillet 2026 (demi-journée, 7-13 ans) :

Taissy / St-Léonard	Supplément activité	10,00 €
Communes conventionnées / Reims / Cormontreuil	"	11,00 €
Extérieurs non conventionnés	"	12,00 €

Mer de sable, 17 juillet 2026 (repas et goûter à la charge des parents, 4-5 ans et 6-13 ans) :

Taissy / St-Léonard CAF / MSA	35,00€
Taissy / St-Léonard autres régimes	38,00€
Hors Taissy / St-Léonard CAF / MSA	40,00€
Hors Taissy / St-Léonard autres régimes	42,00€

Plaza bowling Thillois, 21 juillet 2026 (demi-journée 3-5 ans et 6-13 ans) :

Taissy / St-Léonard	Supplément activité	10,00€
Communes conventionnées / Reims / Cormontreuil.	"	11,00€
Extérieurs non conventionnés	"	12,00€

Zig Zag Parc, 31 juillet 2026 (repas à la charge des parents, 3-5 ans et 6-13 ans) :

Taissy / St-Léonard	Supplément activité	10,00€
Communes conventionnées / Reims / Cormont.	"	11,00€
Extérieurs non conventionnés	"	12,00€

Zoo d'Amnéville, 07 août 2026 (4-5 ans et 6-13 ans, repas à la charge des parents) :

Taissy / St-Léonard CAF / MSA	39€
Taissy / St-Léonard autres régimes	42€
Hors Taissy / St-Léonard CAF / MSA	44€
Hors Taissy / St-Léonard autres régimes	46€

Axo'plage, 21 août 2026 (repas à la charge des parents, 3-5 ans et 6-13 ans) :

Taissy / St-Léonard	Supplément d'activité	10€
Communes conventionnées / Reims / Cormontreuil		11€
Extérieurs non conventionnés		12€

Ferme pédagogique de Liart, 27 août 2026 (repas à la charge des parents, 3-5 ans et 6-13 ans) :

Taissy / St-Léonard CAF / MSA	28€
Taissy / St-Léonard autres régimes	30€
Hors Taissy / St-Léonard CAF / MSA	32€
Hors Taissy / St-Léonard autres régimes	34€

Activité accessoire Mini-camp Lac de Bairon, du 6 au 11 juillet 2026, pour 16 enfants maximum de 8 à 10 ans : (CE2, CM1, CM2)

Taissy / St-Léonard CAF / MSA	230€
Taissy / St-Léonard autres régimes	260€
Hors Taissy / St-Léonard CAF / MSA	270€
Hors Taissy / St-Léonard autres régimes	280€

Activité accessoire Mini-camp de la Forêt d'Orient, du 20 au 25 juillet 2026, pour 16 enfants maximum de 11 à 13 ans : (6°, 5°, 4°)

Taissy / St-Léonard CAF / MSA	240€
Taissy / St-Léonard autres régimes	270€
Hors Taissy / St-Léonard CAF / MSA	280€
Hors Taissy / St-Léonard autres régimes	290€

Adopté par dix-neuf voix pour

3) Projet de renouvellement de l'autorisation environnementale des opérations de dragage et de gestion des sédiments du lot A de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval
- Avis du Conseil Municipal suite à enquête publique

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est procédé à une enquête publique, du 20 avril 2026 au 22 mai 2026 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale portant sur le renouvellement de l'autorisation du lot A des opérations de dragage et de gestion des sédiments de la direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval pour une durée de dix ans, formulée par les Voies Navigables de France (VNF).

Le préfet de Seine et Marne a été désigné coordonnateur de la procédure d'enquête publique préalable au renouvellement de l'autorisation.

Cette enquête publique est ouverte par arrêté inter-préfectoral n° 2026/02/DCSE/BPE/E du 26 mars 2026, et doit être annoncée dans un périmètre qui comprend l'ensemble des communes mouillées (en contact direct avec le cours d'eau) :

- de la Seine entre Méry-sur-Seine (10) et Ivry-sur-Seine (94)
- de la Marne entre Condé-sur-Marne (51) et la confluence avec la Seine
- du canal latéral à la Marne entre Vitry-le-François (51) et Condé-sur-Marne (51)
- du canal de l'Aisne à la Marne entre Condé-sur-Marne (51) et Berry-au-Bac (02)

La Commune de Taissy est incluse dans le périmètre d'affichage de cette enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article R571-39-11 du code de l'environnement, un avis motivé du conseil municipal au sujet de cette enquête publique doit être exprimé dès l'ouverture de la consultation au public par voie électronique, et au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la consultation publique, soit jusqu'au 6 juin 2026 inclus.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier soumis à enquête publique, émet à l'unanimité un avis favorable.

Adopté par dix-neuf voix pour

III- GRAND REIMS

Un conseil communautaire s'est tenu le 30 avril 2026.

IV - COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

Bâtiments et maintenance : réunion du 4/5/26

Le comité consultatif s'est réuni le 4 mai en Mairie pour élire son vice-président : M. Vincent VIELLARD a été élu à l'unanimité.

Voirie, Circulation, Sécurité des personnes et des biens : réunion du 4/5/26.

Le comité consultatif s'est réuni le 4 mai en Mairie pour élire son vice-président : M. Thierry GA a été élu à l'unanimité.

Environnement, cadre de vie et développement durable : réunion du 4/5/26

Le comité consultatif s'est réuni le 4 mai en Mairie pour élire sa vice-présidente : Mme. Céline BARRERE a été élue à l'unanimité.

Enfance, Jeunesse, Education, CMJ : réunion du 4/5/26

Le comité consultatif s'est réuni le 4 mai en Mairie pour élire sa vice-présidente : Mme Delphine DENHEZ a été élue à l'unanimité.

Vie des Associations sportives, culturelles et Séniors : réunion du 5/5/26

Le comité consultatif s'est réuni le 5 mai en Mairie pour élire son vice-président : M. DAVID Thierry a été élu à l'unanimité.

Commission Information, Communication et Concertation : réunion du 5/5/26

La commission s'est réunie le 5 mai en Mairie pour élire sa vice-présidente : Mme BARRERE Céline a été élue à l'unanimité.

Culture, Fêtes et Cérémonies : réunion du 5/5/26

Le comité consultatif s'est réuni le 5 mai en Mairie pour élire son vice-président : M. TIAFFAY Patrice a été élu à l'unanimité.

V – INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil :

- D'une modification de la date du conseil municipal de juin, il aura lieu le 9 juin 2026.
- D'une réunion le 11/05/26 à la Mairie de Puisieux concernant le projet de construction d'une usine d'enrobés, en présence des maires concerné par cette consultation publique, de deux représentants du secteur du Moulin Cliquot et Suzanne Tourte, ainsi que le porteur du projet, la société Eurovia qui s'est engagée à fournir à la Commune dans les meilleurs délais des informations précises concernant les éventuels impacts de ce projet sur la santé et l'environnement.
Il a été demandé au porteur de projet, une réunion avant le 28 mai 2026 avec l'ensemble du conseil municipal de Taissy afin de pouvoir échanger constructivement sur ce projet et pour que les membres du conseil municipal puissent donner un avis éclairé lors du conseil municipal du 9 juin 2026.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19 H 15.

Mme BARRERE Céline
Secrétaire de séance

M. BARRIER Patrice,
Maire

